

## Rapport de la Commission « Mobilité et Infrastructures »

MI 3-2020-7 : Demande de crédit pour l'étude d'évolution du site du groupe scolaire de Luchepelet (élaboration d'une image directrice de valorisation du site et de scénarios d'évolution du groupe scolaire à partir des résultats de diagnostic technique des bâtiments existants.

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance les 16 et 30 novembre 2020, la commission « Mobilité et Infrastructures » a examiné la demande de crédit MI-3-2020-7 d'un montant de CHF 535'000.- TTC pour l'étude d'évolution du site du groupe scolaire de Luchepelet.

La réflexion autour de l'avenir de l'école de Luchepelet est urgente. Le besoin de classes et espaces supplémentaires au vu du développement de Bernex est estimé à environ 12 classes dans un avenir proche. Les nombreuses rénovations à prévoir pour maintenir le groupe scolaire actuel ont conduit à avoir une réflexion plus globale et à plus long terme sur l'entièreté du périmètre.

La parcelle de Luchepelet appartient à la Commune et est amenée à devenir une centralité pour le grand Bernex. Dès lors, le projet doit tenir compte non seulement de l'évolution du groupe scolaire mais également de l'avenir de la salle communale, des cheminements, de nouveaux équipements et éventuellement du logement qui pourrait valoriser cette parcelle.

Un mandat d'étude parallèle est proposé pour élaborer une image directrice de valorisation du site.

Le choix du mandat d'étude a été préféré au concours car il autorise des scénarios ouverts et permet le dialogue et l'ajustement des orientations avec les candidats.

Le questionnement des commissaires se portent surtout sur le déroulement du mandat et l'assurance de pouvoir être partie prenante du processus, ils aimeraient pouvoir faire des propositions en amont et ne pas être mis devant le fait accompli.

Il est important de définir le programme en amont des besoins communaux, une appropriation de l'espace par le corps enseignant, les élèves et les habitants ainsi qu'une interaction avec la population est également attendue.

Cette demande de crédit constitue la première étape, elle donnera des indications quant au potentiel de valorisation de la parcelle de Luchepelet et la faisabilité des différents projets, cependant le questionnement de l'évolution de l'école devra être poursuivi rapidement.

La commission MI vous recommande par

### **8 voix pour (8 membres présents)**

d'accepter la demande de crédit MI-3-2020-7 pour l'étude d'évolution du site du groupe scolaire de Luchepelet d'un montant de CHF 535'000.- TTC.

Bernex, le 30 novembre 2020

La rapporteuse  
Sandra Marconi